QUOI DE NEUF semaine 08

ACTUS MILITANTES



Actus UNSA : GT fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infraction sexuelle ou violente, parcours professionnel des A hors enseignement, enquête I Best.

BOAGRI n°08 du 11-02-2026 au 19-02-2026

Direction générale de l'enseignement et de la recherche

DGER/SDRICI/2026-98 Appel à proposition 2026 pour la constitution d'unités mixtes technologiques (UMT)

Enseignement supérieur :

Arrêté du 13-02-2026 portant nomination au conseil d'administration VetAgroSup

Arrêté du 16-02-2026 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

Mobilité :

Les postes sont publiés sur le site dédié Rejoignez-nous, le site permet de retrouver l'ensemble des postes ouverts aux titulaires et contractuels (hors enseignement pour la première année) :

Les offres d'emploi du MASA

Les résultats : mobilité générale et au fil de l'eau

(Sur le site recrutement.agriculture.gouv.fr : « Rejoindre le ministère »/ « postulez à nos offres d'emploi »/ « Je consulte les calendriers et les résultats de la mobilité »)

Lien vers le calendrier des mobilités au "fil de l'eau"2026

Calendrier 2026 payes et pensions :

Lien du calendrier des payes et pensions 2026

Situation de handicap :

Situations de handicap, s'informer et travailler au MASAF

A noter des onglets dédiés : encadrant, communauté de travail (témoignages, aide à la compréhension des situations de handicap).

Point d'attention sur les mobilités les publications sont prévues pendant les congés scolaires de la zone C.

- le mouvement des enseignants/CPE/ACEN devrait être publié le 26?février (temps très court pour postuler)
- la mobilité général pour les ATS est prévue le 27 février, sur le site rejoignez-nous (calendrier de la mobilité générale de printemps hors « enseignement » sur le site rejoignez nous)

Les délais pour postuler sont courts en particulier pour le mouvement enseignement?: nous vous invitons à anticiper dès maintenant et à restez vigilants.

JORF
Arrêté du 10 février 2026 modifiant l'arrêté du 23 janvier 2024 portant création de l'option « ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères » du brevet professionnel agricole et fixant les conditions de délivrance

Arrêté du 10 février 2026 modifiant l'arrêté du 23 janvier 2024 portant création de l'option « bûcheron » du brevet professionnel agricole et fixant les conditions de délivrance

Décret n° 2026-79 du 12 février 2026 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur agricole publics et au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire statuant en matière disciplinaire
aHR0cHMlM0ElMkYlMkZ1bnNhLXNlYS5mciUyRmNvbW11bmlxdWUlMkZpLWJlc3QtMjAyNi1wcmVuZHJ

ACTUS Chlorofil

Santé, sécurité :

Pédagogie :

Je filme le métier qui me plaît (copie 1) Envoi des vidéos avant le 20 mars 2026 (bonus avant le 28 fév. 2026)

Usage de la calculatrice à l'épreuve de maths du DNB 2026 Document d'aide à l'évaluation : Fiche info

Bachelor agro Établissements accrédités pour la rentrée scolaire 2026

Approche par les compétences et capacités Document d'accompagnement thématique

ACTUS MAASA

Suivi de l'application des lois en lien avec le secteur agricole

Depuis 2022, le secteur agricole a fait l'objet d'un nombre important de dispositifs législatifs. Certaines dispositions sont déjà appliquées (loi d'application directe ou textes réglementaires déjà publiés), d'autres ne le sont pas encore, soit parce que les textes sont déjà élaborés mais ne sont pas encore publiés, soit parce que les textes sont encore en cours de concertation.

Lire l'article complet sur le site du MAASA

Sur l'intranet :

Egalité-diversité

Replay du spectacle Humains : sensibiliser au handicap en milieu professionnel

Productions et filières :

Les conférences de la souveraineté alimentaire : un grand réveil nécessaire pour la reconquête de nos assiettes

Lien intranet du MAASA

Radio France, musique, émissions, podcasts

Agricultrices : les autres voix des champs

Comment expliquer que, bien que 60% à 80% de l'alimentation mondiale soit produite par des femmes et que celles-ci représentent plus d'un quart de la population mondiale, elles soient si peu visibles dans l'espace public et décisionnel ?

Podcast à écouter sur France inter 38mn